

Conduire un projet de création de micro-entreprise RS7005



Le programme de formation

La formation a pour objectif de faire valider par le candidat la certification RS7005 Conduire un projet de création de micro-entreprise.

Public visé :

Ce parcours de formation s'adresse aux entrepreneurs souhaitant concevoir et mettre en œuvre un projet de création de micro-entreprise.

Pré requis :

- Tout entrepreneur souhaitant concevoir et mettre en oeuvre un projet de création de micro-entreprise
- Avoir un projet de création de micro-entreprise ou avoir créé une micro-entreprise depuis moins de 2 ans
- Bonne connaissance des outils bureautiques (traitement de texte, navigation internet, tableur...)

Objectifs du programme

L'objectif de la certification est de valider les grandes étapes de la création de micro-entreprise du candidat :

1. Définir son projet entrepreneurial,
2. Vérifier la cohérence de ce projet avec le régime de la micro-entreprise,
3. Identifier les opportunités liées à l'exercice de l'activité projetée,
4. Réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise,
5. Définir le niveau de protection de sa micro-entreprise,
6. Élaborer un dispositif de pilotage simple pour garantir la conformité de sa micro-entreprise,
7. Concevoir une stratégie de développement de sa micro-entreprise.

Modalités pédagogiques

Formation personnalisée réalisée entièrement à distance comprenant 5 volets :

1. Formation personnalisée, synchrone et asynchrone, regroupant en 7 blocs de compétences l'ensemble des notions et concepts nécessaires à la création d'entreprise
2. Fourniture d'un livre électronique « les clés de la création d'entreprise » complétant les parcours de e-learning
3. Entretiens individuels en visio avec un responsable technique et pédagogique, permettant d'avancer dans la définition du descriptif du projet et dans la rédaction du business plan de l'apprenant.
4. Ateliers collectifs en visio sur les thèmes suivants :
 - L'expert-comptable : ses missions, combien ça coûte
 - Les assurances : obligatoires, facultatives
 - Les aides à la création d'entreprises et les formalités de démarrage
5. Assistance à la préparation de l'examen final.

Contenu du programme

Bloc 1 : Définir son projet entrepreneurial :

Objectifs :

- Valider son envie d'entreprendre
- Savoir définir son projet de micro-entreprise
- Se positionner sur son marché
- Chiffrer les coûts de revient et marge

Contenu : 18 vidéos de formation et quiz de validation des connaissances

6h de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour étudier la définition du projet entrepreneurial et les différentes décisions prises par l'apprenant

Bloc 2 : Vérifier la cohérence de son projet entrepreneurial avec le régime de la micro-entreprise :

Objectifs :

- Vérifier la cohérence de l'activité avec le régime de micro-entreprise
- Connaître et prendre en compte les obligations spécifiques à la micro-entreprise

Contenu : 13 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

5h de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour vérifier que toutes les obligations sont bien comprises et prises en compte

Bloc 3 : Identifier les opportunités liées à l'exercice de l'activité projetée :

Objectif : Savoir identifier les opportunités liées à l'exercice de son activité

Contenu : 2 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

24min de formation en asynchrone + 30m en synchrone pour vérifier que les opportunités ont bien envisagées et mises en oeuvre

Atelier d'une heure en synchrone : Les aides à la création d'entreprises et les formalités de démarrage

Bloc 4 : Réaliser les démarches administratives liées à la création de sa micro-entreprise :

Objectif : Connaître les démarches administratives à réaliser pour créer sa micro-entreprise

Contenu : 6 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

1h15 de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour lister les démarches à envisager et en vérifier la bonne compréhension et préparation par l'apprenant

Bloc 5 : Définir le niveau de protection nécessaire :

Objectifs :

- Connaître les différentes protections juridiques possibles
- Choisir celle qui convient réellement à la micro-entreprise et la souscrire

Contenu : 6 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

1h10 de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour étudier les recherches de l'apprenant et les choix faits par l'apprenant

Atelier d'une heure en synchrone : Les assurances : obligatoires, facultatives

Bloc 6 : Elaborer un dispositif de pilotage de sa micro-entreprise :

Objectifs :

- Comprendre l'utilité d'outils de pilotage pour la gestion de sa micro-entreprise
- Savoir établir les différents budgets nécessaires
- Appliquer les règles de comptabilité propres à la micro-entreprise

Contenu : 16 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

4h15 de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour vérifier l'outil de pilotage mis en place par l'apprenant

Bloc 7 : Concevoir une stratégie de développement :

Objectifs :

- Comprendre quelles peuvent être les différentes stratégies de développement de la micro-entreprise
- Savoir mettre en œuvre une stratégie de développement cohérente
- Utiliser les nouveaux outils digitaux de développement

Contenu : 21 vidéos de formation avec quiz de validation des connaissances des vidéos

5h30min de formation en asynchrone

+ 30m en synchrone pour évoquer les choix de développement effectués par l'apprenant

+ Atelier d'une heure en synchrone : L'expert-comptable : ses missions, combien ça coûte

Préparation à l'examen final (rédaction d'une note synthétique écrite) de l'apprenant

1h30 (en plusieurs fois) en synchrone pour préparation de l'apprenant à la certification finale

Modalités d'admission

Admission après entretien

Certification

Cette formation vous prépare à la certification "*Conduire un projet de création de micro-entreprise*" enregistrée auprès de France Compétences sous le numéro RS7005 (commission du 30/01/2025), délivrée par CréActifs, attestant des compétences nécessaires à la création de micro-entreprise du candidat.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7005/>

Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle portant sur la conduite d'un projet de création d'une micro-entreprise donnant lieu à la remise d'une note synthétique écrite.

TEMPS PROGRAMME DE FORMATION

Heures de e-learning : 23 H 30

Temps d'accompagnement individuel par un responsable technique et pédagogique : 3 H 30

Temps d'accompagnement collectif dans le cadre d'ateliers : 3 H

Assistance dans la préparation de la certification : 1 H 30

Temps total de formation : 31 H 30

DUREE DU PROGRAMME DE FORMATION : 6 mois

Points forts

FORCES a organisé la Caravane des Entrepreneurs (pôle itinérant d'expertise en entrepreneuriat) pendant 10 ans dans 500 villes de France et conseillé des milliers de porteurs de projets.

FORCES vous offre un livre électronique « Les clés de la création d'entreprise » que vous pourrez garder à l'issue de la formation.

Forces recommande de se former de manière régulière environ 10 heures par semaine soit 1 heure ½ à 2 heures par jour suivant le rythme adopté. Chaque vidéo de formation dure de 8 à 12 minutes, elle est suivie de 3 à 5 tests de validation de connaissances. Vous pouvez donc étudier de 6 à 8 vidéos de formation par jour. N'hésitez pas à revoir une vidéo de formation si vous ne l'avez pas comprise. Vous pouvez l'étudier autant de fois que nécessaire.

PRIX DU PROGRAMME DE FORMATION

Particulier ou entreprise : [Demander un devis](#)

1 750 euros nets de tva dans le cadre de la formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr